

FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018 ATELIERS D'INITIATION A LA PRATIQUE THÉÂTRALE

Date de l'inscription : Nom : Prénom :
 Nom du responsable légal s'il y a lieu :
 Date et lieu de naissance de l'élève :
 Adresse complète (obligatoire) : Ville :
 e-mail (écrire distinctement) : ☎ (obligatoire) :
 nombre de personnes à charge : Portable en cas d'urgence (obligatoire) :

Inscription aux ateliers : cochez la case correspondante

- ateliers jeu enfants « 7/9 ans » « 10/12 ans » : 1H30
- ateliers jeu ados « 13/18 ans » : 2H00
- atelier jeu adultes (à partir de 19 ans) : 2H00
- atelier « création » : 3H00

Justificatif de ressources pour les situations particulières ouvrant droit au tarif réduit :

- Attestation RSA de la CAF
- Carte Pôle Emploi
- Avis de non-imposition 2016
- Livret de famille pour 3 enfants à charge
- Carte Etudiant

Tarif plein :

Atelier création : 300 euros + 15 €
Adultes : 250 euros + 15 €
Ados : 220 euros + 15 €
Enfants : 190 euros + 15 €

Tarif réduit :

Atelier création : 250 euros + 15 €
Adultes : 190 euros + 15 €
Ados : 180 euros + 15 €
Enfants : 155 euros + 15 €

Chèques Crédits loisirs :

Atelier création : 14 chèques crédit-loisirs + 15 €
Adultes : 13 chèques crédit-loisirs + 15 €
Ados : 13 chèques crédit-loisirs + 15 €
Enfants : 12 chèques crédit-loisirs + 15 €

Une adhésion de soutien est possible si vous le désirez, renseignez-vous.

REGLEMENT INTERIEUR A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT TOUT COMMENCEMENT D'ACTIVITE :

Les frais d'inscription sont dus à chaque début de saison, lors de l'inscription ou de la réinscription.

Facilités de règlements : Nous acceptons le règlement en 4 chèques maximum datés du jour de l'inscription que nous encaissons en 4 fois fins septembre, octobre, novembre et décembre. Aucune inscription incomplète ne sera acceptée. Les cours ne pourront être dispensés à toute personne dont l'inscription ne serait pas complète.

Adhésion annuelle : aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter 15 € d'adhésion à notre association par personne inscrite. Elle comprend l'assurance et donne la possibilité de participer aux réunions d'Assemblée Générale annuelles de l'Association. L'adhésion est obligatoire. Vous pouvez nous proposer une adhésion de soutien au-delà de 15 €, renseignez-vous. Tout don fera l'objet d'un reçu que vous pourrez faire valoir dans votre déclaration d'impôts.

Tarif dégressif pour les familles : réduction de 10% dès la seconde inscription et pour les suivantes. **Parrainage :** réduction de 10% pour le parrain. Le parrain et le parrainé doivent être présents lors des inscriptions.

Chèques crédit-loisirs acceptés : la totalité des chèques est due dès l'inscription. Nous acceptons également les crédits loisirs pour les spectacles.

Règlement : les présentations publiques du travail ont lieu à chaque fin de saison et sont obligatoires pour chaque élève. En 2018, ces présentations auront lieu fin mai (dates à consulter sur le site). Il est recommandé à chacun d'aller voir les autres groupes présenter leur travail. Chaque groupe présentera 2 fois son travail sur un weekend excepté les 7/9 ans qui ne le présenteront qu'une fois le dimanche en raison de leur jeune âge. Les textes doivent être lus au moins un mois avant les présentations publiques et ne seront pas acceptés sur scène le jour de la présentation. Un élève qui ne connaît pas son texte est un comédien dans l'embarras sur scène tant pour lui-même que pour ses camarades de jeu. Il est demandé à chaque adhérent d'être paisible et avec respect des lieux et équipements qui lui sont mis à disposition durant toute la saison. Des sorties spectacle adaptées à chaque âge pourront être organisées par la Compagnie pour les adhérents chaque saison, il est vivement conseillé à chacun d'y participer dans l'intérêt de son travail en atelier. Les tarifs de ces sorties seront fixés par les structures qui accueillent les spectacles en fonction du nombre de participants. Toute place payée ne pourra être remboursée. **Un exemplaire de cette fiche signée vous est remis ce jour.**

J'autorise/je n'autorise pas* ma fille/mon fils à figurer sur les photographies prises par la Compagnie dans le cadre des ateliers et des présentations publiques, et accepte que ces images puissent figurer sur le site internet, dans la presse et sur les documents de communication. (*rayez la mention inutile*).

Signature du responsable légal obligatoire :

1 bis rue du Danemark - 59100 - ROUBAIX - ☎/📠 03.20.27.77.38 - 📠 06.11.19.11.28
 SIRET 32934996300051 - Code APE 9001Z - Licence n°2/1044467

La cie TOUS AZIMUTS est soutenue par la Ville de Roubaix, la Politique de la Ville, l'Etat, le Conseil Départemental du Nord et le Conseil Régional Hauts-de-France.